



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELEMENT
PROCHE
DES FAMILLES



CONSEIL
JURIDIQUE
EN DROIT
DE LA FAMILLE





CONSEIL JURIDIQUE EN DROIT DE LA FAMILLE

La Ville de Tassin la Demi-Lune vous propose un accompagnement au quotidien dans toutes les étapes de votre vie. Le conseil juridique est un des nombreux services que met à votre disposition la Maison Des Familles.

**CONSULTATIONS GRATUITES D'1/2 HEURE
PROPOSÉES LE 2^{ÈME} VENDREDI DU MOIS DE 15H A 17H.**

Parce qu'**un divorce ou une séparation** est un moment difficile de la vie, il est parfois nécessaire de consulter un avocat pour être écouté et conseillé tant sur **ses droits et ses devoirs**.

Les consultations dispensées par un avocat permettent ainsi de faire tout d'abord le point sur sa situation et de tout mettre en œuvre pour **préserver les intérêts de la famille et surtout des enfants**.

Par la suite, Me CHAPUIS pourra vous **aiguiller sur les procédures de divorce, de séparation, d'assistance éducative et toutes autres procédures qui intéressent le droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine**.

PROCHAINES CONSULTATIONS

Vendredi 12 février

Vendredi 12 mars

Vendredi 9 avril

Vendredi 14 mai

Vendredi 11 juin

Samedi 10 juillet

Vendredi 10 septembre

Vendredi 8 octobre

Vendredi 12 novembre

Vendredi 10 décembre

RDV AUPRÈS DE MAÎTRE CHAPUIS 07.51.68.46.79

VILLE DE TASSIN LA DEMI-LUNE / MAISON DES FAMILLES

Jardins de l'Hôtel de ville – 13 avenue Leclerc – Tassin la Demi-Lune – 04 78 73 18 14



Maison des Familles Tassin
Ville Tassin la Demi-Lune

tassinlademilune.fr